Image not found or type unknown

Non signature de l'acte notarié le jour J

Par **meynie dominique**, le **20/09/2018** à **16:37**

Bonjour,
Nous possédons un bois que nous devions vendre. Le notaire a fait une réquisition d'instrumenter vente et nous devions passer chez lui le 19 Septembre. Nous avons eu la surprise alors qu'on avait fait 5 h de route que le notaire nous signale que la vente ne se faisait plus et que l'acquéreur devait nous prévenir et nous faire signer un papier comme quoi nous étions d'accord. Est ce légal car le notaire nous dit que ce n'était pas à lui de nous informés ?
merci pour votre réponse et y a t'il un recours possible ?

Par **miyako**, le **20/09/2018** à **20:28**

Bonsoir,
Y a t il eu une promesse de vente de signer ? [fluo]**SIGNEE**[/fluo]
Amicalement vôtre
suji KENZO

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés